

**A l'attention des membres du Conseil de l'Action
Sociale et du Conseil communal**

Objet : Convocation pour la réunion commune du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale.

Agent traitant : Sébastien PONCIN – Service de la Direction générale - Tél. : 080 292 665 - E-mail : sebastien.poncin@stoumont.be

Madame, Monsieur

Conformément à l'article L1122-12 et suivant du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et à l'article 26bis § 5 al. 2 et 3 de la Loi Organique des C.P.A.S., le Collège communal a l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance commune du Conseil Communal et du Conseil de l'action sociale qui aura lieu le **jeudi 21 octobre 2020 à 19 heures 30**.

Vu la circulaire du 30 septembre 2021 relative à l'application du décret du 15/07/2021 modifiant le C.D.L.D en vue de permettre les réunions à distance et considérant la situation sanitaire en Province de Liège, le **Collège communal a décidé que cette réunion se fera de manière virtuelle**.

Celle-ci se fera via la plateforme Zoom, vous recevrez un lien, via courrier électronique, permettant de participer à cette séance la veille de la date fixée.

Dans la pratique, le Conseil commun sera enregistré et sera visible, en direct, par les citoyens et les journalistes via un lien Youtube qui sera accessible sur le site Internet www.stoumont.be

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Rapport annuel sur les synergies Commune/CPAS 2021 – Validation

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les plus distingués.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Dominique GELIN



Le Bourgmestre,



Didier GILKINET

Par le Conseil,

La Directrice générale du C.P.A.S,



Valérie SIMON

Sceau

Le Président du C.P.A.S,

Albert ANDRE